

4153

F.B.

ÉTAT FRANÇAIS

1<sup>o</sup> Division

3<sup>o</sup> Bureau

Préfecture de l'Hérault

SERVICE DES ETRANGERS

N° \_\_\_\_\_

Montpellier, le 3 Septembre 1942

LE PREFET DELEGUE

A Monsieur le Préfet Régional  
(Cabinet)

A Monsieur l'Intendant de Police

MONTPELLIER.

PRÉFECTURE RÉGIONALE  
5 SEP 1942  
N° 12086

REFERENCE : Lettre Dépêche Ministérielle n° 2765  
Pol. 9 du 5 Août 1942 - Votre lettre de  
transmission du 8 Août 1942  
Votre instruction chiffrée du 10 Août  
1942;  
Mes rapports des 12 et 14 Août 1942.

Par mes compte-rendus des 12 et 14 Août 1942  
cités en référence, il m'a été donné de vous adresser la liste  
alphabétique des israélites de mon département susceptibles  
d'être transportés en zone occupée avant le 15 septembre 1942,  
et de vous faire connaître les dispositions préalables que j'  
avais prises en vue du ramassage de ces étrangers, de leur  
rassemblement au centre départemental d'Agde et de leur trans-  
fèrement à Rivesaltes.

Suivant les instructions ministérielles chif-  
frées du 24 Août 1942, les opérations de ramassage et de trans-  
fèrement à Agde des israélites étrangers en cause ont eu lieu

Menées avec la plus grande discrétion et toute  
la célérité possible, ces opérations se sont effectuées sans  
incident autres que ceux que l'on pouvait attendre au sein des  
familles, en pareille circonstance.

Sur un millier environ d'adultes ou d'enfants  
dont le ramassage était prévu, 419 ont été conduits au camp  
d'Agde. Par ailleurs les Travailleurs Etrangers figurant sur  
mes listes avaient été rappelés au Camp d'Agde dès le 23  
Août par convocation individuelle du Groupement et une centaine  
d'entre eux ont été acheminés sur la zone occupée dès le 24.

18/12 /...